# La collecte des déchets

La Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise, compétente pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets, distribue chaque année en décembre à tous les habitants, le calendrier de collecte des déchets.

**Ordures ménagères**

- Pavillon : tous les vendredis, à sortir la veille à partir de 20h
- Habitat collectif : tous les lundis et vendredis, à sortir le jour de collecte avant 9h

**Emballages et papiers**

- Pavillon : tous les jeudis, à sortir la veille à partir de 20h
- Habitat collectif : tous les jeudis, à sortir le jour de collecte avant 9h

**Encombrants / DEEE***

- Le 1er mercredi de chaque mois, à sortir la veille à partir de 20h

**Déchets végétaux**

- De mars à novembre + janvier : tous les mardis, à sortir le jour de collecte avant 12h
- En décembre et février : le 1er mardi du mois, à sortir le jour de collecte avant 12h

**Verre**

- En point d'apport volontaire

** DEEE = déchets d'équipements électriques et électroniques*

http://www.youtube.com/watch/ox2MLhYa_wc
Infos pratiques

Pour toute question sur la gestion des déchets sur le territoire de Cergy-Pontoise, le Centre de relation usagers Direct’Agglo répond aux demandes des usagers du lundi au vendredi, de 9h à 17h (16h le vendredi) :

Par téléphone au 01 34 41 90 00

À l'aide du formulaire accessible ici

Documents

Guide compostage individuel
Calendrier de collecte de déchets 2024
Mémo du tri